

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine - Organisation de l'Escale
du Livre du 4 au 6 avril 2014 - Subvention de la Communauté Urbaine -
Convention - Décision - Autorisation**

M. MICHEL HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine a été créée en 1986 pour organiser une manifestation littéraire sur l'agglomération bordelaise. Notre établissement public soutient cette manifestation annuelle depuis 1992.

Depuis 2002, la formule initiale du Salon du Livre a évolué afin de répondre aux attentes des partenaires, des libraires et des éditeurs. Ainsi, est né le concept de l'Escale du Livre dont le but demeure le soutien à l'économie du livre tout en promouvant des actions culturelles en direction du public.

La 12^{ème} édition de l'Escale du livre a eu lieu du 4 au 6 avril 2014 à Bordeaux, quartier Sainte Croix. Elle est construite et portée en partenariat avec les opérateurs culturels et économiques composant une sphère littéraire comme, le TnBa, l'OARA.

L'ambition 2014 de l'Escale du Livre se situe sur 6 axes de développement permettant d'associer à la fois un salon du livre et un festival. Ces deux éléments permettent de faciliter l'accès au livre et d'en rechercher son appropriation pour un large public. Ainsi les axes de développement sont les suivants:

- Festival, il se développe avec le partenariat du TNBA et l'ancrage dans le quartier de Sainte croix. Ce sont 40000 visiteurs qui sont attendus pour cette édition 2014. Le partenariat développé avec certaines structures artistiques et culturelles de la métropole renforce cette entrée et lui donne une dimension métropolitaine. Les collaborations ont été développées avec le CDC le Cuvier, la Rock school, la Manufacture Atlantique, l'Office Artistique de la Région Aquitaine, le Krakatoa.
- Education Artistique avec des actions engagées auprès des jeunes ainsi ce sont 140 rencontres (3500 à 4500 élèves) avec des écrivains jeunesse qui se sont mises en place en temps scolaire et hors temps scolaire. Ces interventions visent à mieux

appréhender la question de l'écriture et de la lecture en rapprochant les écrivains des jeunes, dans un rapport d'échanges et de débats

- Mise en réseau des médiathèques avec l'expérimentation du prix des lecteurs qui permet de développer et renforcer bien en amont du temps événementiel d'avril, un travail de proximité avec les médiathèques de la métropole. Ainsi pour cette première édition du prix des lecteurs 7 médiathèques (Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Grand-Parc, Mériadeck, Saint Michel/Capucins) Pessac et Talence, s'y sont associées. Le prix des lecteurs a été attribué à **Sorj Chalandon**, lauréat du premier Prix des lecteurs Escale du livre 2014, pour son roman *Le Quatrième mur* (Grasset), ce dernier fera l'objet d'un book-crossing dans le cadre de l'Eté métropolitain, opération qui s'installera à proximité d'une station de tram (voir programme de l'Eté métropolitain).
- Écomobilité, au travers d'un partenariat avec TBC permettant à la fois de porter à connaissance des usagers du tram et du bus l'événement et de renforcer son accès au travers de la valorisation des transports en commun.
- Média, des émissions de radio, dont l'émission nationale assurée par radio Nova, articles de presse (régionale mais aussi nationale), présence de journalistes d'hebdomadaires ou de mensuels comme *Télérama*, *Le Magazine Littéraire*, articles diffusés sur internet, reportages télé (France 3, TV 7..), donne une dimension nationale à l'escale du livre
- Enfin et en premier lieu, le soutien à l'économie du livre, en montrant au public le livre dans ces différentes dimensions (littérature jeunesse et adulte, bande dessinée, sciences humaines, revue, patrimoine...), avec une présence de 60 à 70 exposants, l'Escale du livre mobilise 3 salariés à temps plein, 120 personnes travaillent à la préparation de l'événement en phase événementiel ainsi qu'une vingtaine de bénévoles. L'impact économique direct est pour les exposants de 220 000 euros d'achats réalisés sur site qui doivent être valorisés par « le rebond » de l'Escale chez les libraires en aval de l'événement qui est significatif. À cette dynamique économique autour du livre, il faut bien évidemment prendre en compte l'impact hôtellerie/restauration (350 nuitées pour le seul festival).

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de développement de la Ville de Bordeaux (fiche action 93).

La Communauté Urbaine qui soutient financièrement cette manifestation depuis l'origine, a été sollicitée pour reconduire son soutien financier, soit 182 500€, dans le cadre d'un budget prévisionnel HT de 634 600 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Achats	19000	Ventes	51 000
Services extérieurs	222600	Etat	50 000
Autres services extérieurs	211000	CRA	91 000
Impôts	1 000	CG33	6900
Charges de personnel et taxes	162000	CUB	182500
Charges financières	4 000	Ville de Bordeaux	195 000
Dotation aux amortissements	15000	CNASEA	2200
		Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit (SOFIA)	50000
		Produits exceptionnels	
		Repris sur amortissement	6 000
TOTAL	634 600	TOTAL	634 600
<i>Valorisation des apports</i>	<i>32 000</i>	<i>Valorisation des apports</i>	<i>32 000</i>

La manifestation s'étant déroulée en avril, il vous est proposé de déroger au principe de non commencement de l'exécution du fait du récent renouvellement du Conseil de Communauté.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'Escale du livre relève de la catégorie « des grands événements métropolitains»,

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de 182 500€ à Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine pour l'organisation de la 12^{ème} édition de l'Escale du Livre qui s'est déroulée du 4 au 6 avril 2014.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE